Patrick AUBART
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

CIBOX Inter@ctive
Société Anonyme au capital de 2 255 588,72 €
17, allée Jean-Baptiste Preux
94140 Alfortville

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux actionnaires,
CIBOX Inter@ctive
Société Anonyme au capital de 2 255 588,72 €
17, allée Jean-Baptiste Preux
94140 ALFORTVILLE

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société Cibox Inter@ctive relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de mon rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants:

- Les notes 3.4 3.8 et 4.7 de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives aux clients, stocks et provisions sur ces actifs. Dans le cadre de mon appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, j'ai vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et je me suis assuré de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

J'atteste de l'existence, dans le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-3 et L. 225-37-4 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-3 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, j'ai vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, j'atteste l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptible d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-5 du code de commerce, j'ai vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, je n'ai pas d'observation à formuler sur ces informations.

Autres informations

En application de la loi, je me suis assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation du commissaire aux comptes

J'ai été nommé commissaire aux comptes de la société Cibox Inter@ctive par l'assemblée générale du 15 juillet 2015.

Au 31 décembre 2020, j'étais dans la sixième année de ma mission sans interruption.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles

puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi queles informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 28 avril 2021

Le Commissaire aux Comptes
Patrick Aubart

Les Comptes

CIBOX Inter@ctive

ACTIF

En K€	31/12/2019	31/12/2020
Frais d'établissement	0	0
Frais d'augmentation de capital	0	0
Autres immobilisations incorporelles	588	607
Amortissement	- 280	- 354
Total immobilisations incorporelles	**308**	**253**
Autres immobilisations corporelles	619	788
Amortissement	- 555	- 635
Total immobilisations corporelles	**64**	**153**
Autres participations	317	317
Provision	0	-317
Autres immobilisations financières	140	318
Total immobilisations financières	**457**	**318**
Total actif immobilisé	**829**	**724**
Stocks	1 136	1 610
Avances et acomptes	1 112	0
Clients et comptes rattachés	1 425	4 249
Autres créances	272	272
Charges constatées d'avance	2	2
Disponibilités et valeurs mobilières de placement	1 925	6 282
Total actif circulant	**5 872**	**12 415**
Total actif	**6 701**	**13 139**

PASSIF

En K€	31/12/2019	31/12/2020
Capital social	2 255	2 256
Prime d'émission	2 414	2 381
Réserves et report à nouveau	4	10
Résultat de l'exercice	6	744
Total des capitaux propres	**4 679**	**5 391**
Provisions pour risque	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	818	6 130
Fournisseurs et comptes rattachés	1 010	1 163
Dettes fiscales et sociales	194	423
Autres dettes	0	32
Total dettes et provisions	**2 022**	**7 748**
Produits constatés d'avance	0	0
Total passif	**6 701**	**13 139**

COMPTE DE RESULTAT

En K€	31/12/2019	31/12/2020
Chiffre d'affaires	7 024	14 510
Autres produits et reprises de provision	41	12
Total des produits d'exploitation	**7 065**	**14 522**
Achats consommés	5 548	11 468
Variation de stocks	- 300	-571
Marge brute	1 776	3 625
Taux de marge brute	25,3%	25,0%
Autres achats et charges externes	861	1 680
Impôts et taxes	14	33
Salaires, traitements et charges sociales	772	1 062
Dotation aux amortissements et provisions	293	250
Autres charges	39	116
Total charges d'exploitation	**7 227**	**14 038**
Résultat d'exploitation	**-162**	**484**
Produits financiers	273	163
Charges financières	- 80	- 324
Résultat financier	**193**	**-161**
Produits exceptionnels	8	431
Charges exceptionnelles	- 33	- 10
Résultat exceptionnel	**- 25**	**421**
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	0	0
Impôt sur les bénéfices	0	0
Résultat net	**6**	744

Résultat net par actions en euros	0.000	0.006

TABLEAU DE FINANCEMENT

En K€	Du 01-01-2019 Au 31-12-2019	Du 01-01-2020 Au 31-12-2020
Flux de financement générés (utilisés) par l'exploitation :		
Résultat de l'exercice	6	744
Dotation aux amortissements des immobilisations	26	153
Variation de stocks	-300	-571
Variation des clients et comptes rattachés	395	-2 824
Variation des autres créances (y compris variation avances et acomptes)	-1 342	1 112
Variation des fournisseurs et comptes rattachés	224	153
Variation des dettes fiscales et sociales	121	230
Variation des autres dettes	0	32
Dotation (reprise) de provision	-18	414
Total flux de financement utilisés par l'exploitation	**-888**	**-557**
Flux de financement générés (utilisés) par les investissements :		
Acquisition d'immobilisations incorporelles	-303	-19
Acquisition d'immobilisations corporelles	- 80	- 169
Acquisition d'immobilisations financières	- 29	- 178
Cession d'immobilisations incorporelles	0	0
Cession d'immobilisations corporelles	0	0
Cession d'immobilisations financières	39	0
Total flux de financement généré par les investissements	**-373**	**-366**
Flux de financement générés par les moyens de financement :		
Augmentation de capital	220	1
Augmentation (diminution) de la prime d'émission	780	-33
Variation des intérêts minoritaires	0	0
Variation des dettes financières	-97	5 312
Total flux de financement générés par les moyens de financement	**903**	**5 280**
Total flux de financement utilisés pendant la période	**-358**	**4 357**
Disponibilités au début de la période	2 283	1 925
Disponibilités à la fin de la période	1 925	6 282
	-358	**4 357**

RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(Décret n° 67-236 du 23-03-1967)

	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Capital en fin d'exercice					
Capital social (en K€)	1 983	1 983	1 983	2 255	2 256
Nombre d'actions ordinaires (arrondi au millier d'action)	99 151	99 151	99 151	112 728	112 779
Nombre d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote					
Nbre maximum d'actions à créer : - par convention d'obligations - par droit de souscription					
Opérations et résultat en K€					
Chiffre d'affaires (H.T.)	15 372	16 824	11 242	7 024	14 510
Résultat av. impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	1 069	517	715	-258	1 148
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés					
Résultat ap. impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	458	398	-52	6	744
Résultat distribué					
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00
Dividendes attribué					
Personnel					
Effectif moyen des salariés	3,5	5,5	9	9	16,6
Montant de la masse salariale (en K€)	143	241	488	543	756
Montant des sommes versées en avantages sociaux (Sécu. Soc. Œuvres sociales) (en K€)	63	93	201	228	306

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Evénements significatifs

- ✓ Le 24 juillet 2020, Cibox a signé un protocole tripartite avec la société CXM et un autre fournisseur, accord qui prévoyait le règlement de diverses dettes et créances commerciales anciennes entre les trois entités. En exécution de ce protocole d'accord, Cibox a reçu de CXM 1 720 254 titres Cibox. A l'issue de cette opération, et au 31 décembre 2020, Cibox détient 6,42% de son capital.
  Enfin, l'écosystème des fabricants d'équipement de mobilité urbaine évoluant rapidement, Cibox a progressivement référencé de nouveaux fournisseurs pour son activité de mobilité électrique. Prenant acte de la situation du partenariat avec CXM, en particulier de l'absence de relations commerciales en 2020 et de perspectives incertaines, Cibox a intégralement provisionné les titres détenus dans CXM au 30 juin 2020.

- ✓ La société a émis 112 727 740 BSAR dont 413 568 ont été exercés au 31 décembre 2020, ayant donné lieu à la création de 51 696 actions nouvelles.

- ✓ Au cours de l'exercice 2020, le groupe BTC Corp. Taïwan a abandonné sa créance ancienne détenue sur Cibox d'un montant de 428 milliers d'euros.

Etablissement des comptes

Les comptes au 31 décembre 2020 tels qu'ils sont présentés, sont les comptes sociaux de la société Cibox. La société n'a pas de filiales et ne présente donc pas de comptes consolidés.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été présentés conformément au plan comptable général et aux principes généralement admis en France, dans le respect des règles du principe de prudence et selon les hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles comptables applicables aux comptes sociaux à compter du 1er janvier 2005, portant sur la définition, l'évaluation, la comptabilisation, la dépréciation et l'amortissement des actifs.

Immobilisations incorporelles

La valeur brute des immobilisations incorporelles est exprimée au coût historique. Les immobilisations incorporelles sont amorties selon les règles fiscales en vigueur.

Lorsque la valeur nette comptable des immobilisations est supérieure à leur valeur actuelle, il est constaté une provision pour dépréciation de ces actifs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires inclus).

Les règles comptables ont retenu la durée réelle d'utilisation des biens par l'entreprise, en lieu et place des durées d'usage retenues jusqu'alors.

Les durées d'amortissement retenues dans les comptes sociaux de la société correspondent aux durées d'utilisation des biens et, par conséquent, n'ont pas été modifiées.

Le mobilier est amorti sur 5 ans.

Immobilisations financières

Les immobilisations figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition.
Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'acquisition des titres apparaît supérieure à la valeur du marché ou à la quote-part de l'actif net de la filiale à la date de la clôture des comptes, corrigée éventuellement des plus-values latentes.

Clients et autres créances

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque cette valeur est supérieure à la valeur probable de réalisation.

Indemnités de départ en retraite

Les indemnités de départ en retraite de l'ensemble du personnel n'ont pas été comptabilisées compte tenu de leur caractère non significatif. Il n'existe pas d'autres avantages postérieurs à l'embauche.

Valeur mobilière de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Conversion des comptes exprimés en devises

Les créances et les dettes libellées en devises étrangères sont converties au taux de change de clôture.

Les écarts de change constatés lors de cette conversion sont enregistrés en produits ou en charges financiers selon la nature de l'écart.

Les charges et produits constatés de l'exercice et libellés en devises étrangères sont convertis au taux de change effectif de l'exercice.

Le résultat de change est constaté en exploitation en plus ou en moins des achats consommés.

Stocks

La valorisation des stocks a été déterminée selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Ces éléments ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Au 31 décembre 2020, la valeur brute des stocks s'élèvent à 1 809 milliers d'euros, dont 680 milliers d'euros de stocks en transit, provisionnée à hauteur de 199 milliers d'euros, soit une valeur des stocks nette de 1 610 milliers d'euros.

Notes sur le bilan

Immobilisations corporelles

La variation des immobilisations se décompose comme suit (en euros) :

Valeurs brutes

Immobilisations corporelles	31/12/2019	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
Outillage industriel	567 157	169 389		736 546
Agencements	13 039			13 039
Matériel de transport	9 167			9 167
Matériel de bureau, informatique, et mobilier	29 460			29 460
Total	**618 823**	**169 389**		**788 212**

Amortissements

Immobilisations corporelles	31/12/2019	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
Outillage industriel	506 637	78 019		584 656
Agencements	11 488	388		11 876
Matériel de transport	9 167			9 167
Matériel de bureau, informatique, et mobilier	28 186	1 025		29 211
Total	**555 478**	**79 432**		**634 910**

Immobilisations incorporelles

La valeur nette des immobilisations incorporelles est composée essentiellement de frais d'augmentation de capital, amorti sur 2 ou 5 ans.

Les nouveaux éléments d'actif incorporel proviennent essentiellement des droits de recherche et développement des nouveaux produits de mobilité.

Certains de ces produits ayant commencé à être commercialisés, il a donc été constaté un début d'amortissement sur 2 ans des frais de recherche correspondant pour un montant de 60 milliers d'euros

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont essentiellement constituées de titres CXM pour 317 milliers d'euros qui ont été provisionnés à 100 %.
Le solde du poste correspond à un prêt au personnel pour 28 milliers d'euros, un dépôt de garantie des locaux pour 40 milliers d'euros et un dépôt de garantie versé à Facto France pour 250 milliers d'euros dans le cadre de l'affacturage.

Autres créances

Les autres créances sont constituées des crédits d'impôt CICE 2014, 2015, 2016, 2017, 2018 pour 42 milliers d'euros et d'un montant de 230 milliers d'euros versé à titre conservatoire à l'Administration dans le cadre d'un contrôle fiscal. Cibox conteste toujours le bien-fondé de ce redressement et a saisi le tribunal administratif.

Disponibilités

Le poste peut se décomposer comme suit (en milliers d'euros) :

	31-12-2019	31-12-2020
titres nets Cibox	564	830
titres nets DMS	426	589
banques	935	4 863
total	**1 925**	**6 282**

La société détient au 31 décembre 344 007 titres de la société DMS pour une valeur brute de 911 milliers d'euros provisionnés pour un montant de 322 milliers d'euros. La valeur nette s'élève ainsi à 589 milliers d'euros ;

Par ailleurs, la société détient 7 242 202 de ses propres titres au 31 décembre 2020.

Variation des capitaux propres

L'évolution des capitaux propres en euros se décompose comme suit :

	31-12-2018	Augmentation	Diminution	31-12-2019	Augmentation	Diminution	31-12-2020
Capital social	1 983 016	271 539		2 254 555	1 034		2 255 589
Primes d'émission	1 633 999	780 458		2 414 457	11 890	45 638	2 380 709
Réserve légale	24 191			24 191			24 191
Autres réserves	83 695		52 000	31 695			31 695
Report à nouveau	0	-52 173		-52 173	6 258		-45 915
Résultat de la période	-52 173	6 258	52 173	6 258	743 919	6 258	743 919
TOTAL	**3 672 728**	**1 006 082**	**104 173**	**4 678 983**	**763 101**	**51 896**	**5 390 188**

Le capital était composé de 112 727 740 actions de 0,02 euros en valeur nominale au 31 décembre 2019. Au cours du second semestre 2020, 413 568 BSAR ont été exercés, entraînant une augmentation de capital de 51 696 actions nouvelles de 0,02 euros en valeur nominale soit 1 034 euros, assortie d'une prime d'émission de 11 890 euros.

Les coûts de cette opération d'émission de BSA et des levées d'options, ont été imputés sur la prime d'émission pour 15 638 euros.

Au 31 décembre 2020, le capital est ainsi composé de 112 779 436 actions de 0,02 euros de valeur nominale.

Provision

L'évolution des provisions en euros se décompose comme suit (en milliers d'euros) :

	31-12-2019	Dotation	Utilisée	Non utilisée	31-12-2020
Provision sur stocks	102	97			199
TOTAL	**102**	**97**			**199**

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits

La société a mis en place en 2017 un contrat d'affacturage. Le montant tiré au 31 décembre 2020 s'élève à 4 430 milliers d'euros. Il s'agit d'une dette à moins d'un an.

La société a également obtenu un prêt garanti par l'Etat pour un montant de 1 700 milliers d'euros dans le cadre de la crise sanitaire du Covid-19.

Dettes fiscales et sociales

Les dettes fiscales et sociales comprennent des dettes fiscales de 236 milliers d'euros et des dettes sociales de 187 milliers d'euros.

Etat des créances et dettes avec des sociétés liée

Au cours du 1er semestre 2020, le groupe BTC Corp. Taïwan a abandonné sa créance ancienne détenue sur Cibox d'un montant de 428 milliers d'euros.

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

La société Cibox a réalisé un chiffre d'affaires de 14 510 milliers d'euros, dont la partie à l'export s'élève à 3 323 milliers d'euros.

Transfert de charges

Il s'agit essentiellement de remboursement d'assurance pour 12 milliers d'euros

Résultat financier

Le résultat financier est essentiellement constitué d'une dotation à une provision pour dépréciation de la totalité des titres CXM pour 317 milliers d'euros et de la reprise d'une partie de la provision pour dépréciation des titres DMS pour 163 milliers d'euros.

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est constitué essentiellement de l'abandon de créance de BTC Corp Taïwan pour 428 milliers d'euros.

Résultat par action après dilution

Le résultat net par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période après déduction des actions conservées en autocontrôle.
Le résultat net par action après dilution est calculé sur le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant la période, augmenté du nombre d'actions qui résulterait de la levée de tous les instruments dilutifs et ce, en conformité avec l'avis n°27 de l'OEC.

Ainsi :

- résultat net moyen par action en euros : 0,006 €
- résultat net dilué par action en euros : 0,006 €

Tableau des filiales et participations

Néant.

Situation fiscale latente

Au 31 décembre 2020, la société Cibox bénéficie d'un déficit reportable de 33,6 millions d'euros.

Effectif

L'effectif moyen au premier semestre 2020 s'est élevé à 16,6 personnes.

Engagements hors bilan

Néant.

Rémunération et engagements de retraites alloués aux dirigeants sociaux

Les rémunérations perçues par les dirigeants sociaux au cours de l'exercice 2020 s'élèvent à 60 milliers d'euros.

Par ailleurs, les administrateurs ont perçu des jetons de présence pour un montant de 9 milliers d'euros

Risque pays

Néant.

Crédit-bail

Néant.

Identité de la société consolidante

Néant.

Honoraires versés au commissaire aux comptes

En EUR	Patrick AUBART En 2019 (31-12-2018)	Patrick AUBART En 2020 (31-12-2019)
Commissariat aux comptes	40 000	40 000
Autres prestations	0	0
Total	40 000	40 000